

DATE DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (du 09 Avril au 28 Juin 2018)
Lundi 12 et 19, Mardi 13 et 20, Jeudi 15, Vendredi 16 Mars de 7H 30 à 11 H 30

Forfait demi-pension 3^{ème} trimestre :

★ **84 €** pour les élèves de **6^{ème}, 5^{ème}**

★ **75,60 €** pour les élèves de **4^{ème}**

(déduction faite de 4 jours de stage : du 14 au 19 mai 2018)

★ **86,10 €** pour les élèves de **3^{ème}**

*Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, la demi-pension s'arrête le Mardi 26 Juin
Pour le niveau 3^{ème}, la demi-pension s'arrête le jeudi 28 Juin*

INFORMATIONS

Trois moyens de paiement au choix :

➤ **Espèces**

➤ **Paiement en ligne sur le site internet du collège ([cliquer sur le lien et suivre la procédure](#))**

➤ **Chèques : Inscrire le nom, prénom et la classe de votre enfant au dos du chèque et déposer celui-ci, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'ordre de : l'agent-comptable collège E-L VALARD**

☞ **Monsieur l'Agent-comptable n'accepte plus les chèques différés pour cause d'abus**

☞ **Les retenues sur les bourses seront effectuées sur demande écrite, à l'attention de Madame la Principale jusqu'au 19 Mars 2018.**

☞ **En cas de perte ou de dégradation de la carte d'accès, vous devrez payer celle-ci **10,82 € (nouveau tarif voté au CA du 1^{er} décembre 2016)****

La Principale

T. GERVINET-GRANDU

DATE DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION POUR LE TROISIEME TRIMESTRE (du 09 Avril au 28 Juin 2018)**Lundi 12 et 19, Mardi 13 et 20, Jeudi 15, Vendredi 16 Mars de 7H 30 à 11 H 30**Forfait demi-pension 3^{ème} trimestre :★ **44,10 € pour les élèves de 3^{ème} Relais****(déduction faite de 20 jours de stage :***du 19 au 23 mars 2018, du 14 au 18 mai 2018, du 04 au 22 juin 2018)*★ **67,20 € pour les élèves de l'ULIS en stage****(déduction faite de 8 jours de stage)***Pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, la demi-pension s'arrête le Mardi 26 Juin
Pour le niveau 3^{ème}, la demi-pension s'arrête le jeudi 28 Juin*

INFORMATIONS

Trois moyens de paiement au choix :

➤ **Espèces**➤ **Paiement en ligne sur le site internet du collège (cliquer sur le lien et suivre la procédure)**➤ **Chèques : Inscrire le nom, prénom et la classe de votre enfant au dos du chèque et déposer celui-ci, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'ordre de : l'agent-comptable collège E-L VALARD**☞ **Monsieur l'Agent-comptable n'accepte plus les chèques différés pour cause d'abus**☞ **Les retenues sur les bourses seront effectuées sur demande écrite, à l'attention de Madame la Principale jusqu'au 19 Mars 2018.**☞ **En cas de perte ou de dégradation de la carte d'accès, vous devrez payer celle-ci **10,82 € (nouveau tarif voté au CA du 1^{er} décembre 2016)****

La Principale

T. GERVINET-GRANDU